



VIVRE ENSEMBLE

Nous avons bien écouté et entendu Monsieur le Président de la République lorsqu'il est venu ici le 19 janvier dernier. Ses paroles, citées ci-dessous, sont un programme auquel nous allons nous référer :

« ... J'ai présenté l'économie générale des résultats des Etats Généraux lors du Conseil interministériel de l'Outre-mer le 6 novembre dernier, à l'Elysée : 137 mesures déclinaées territoire par territoire, tant il est vrai qu'il n'y a pas un seul outre-mer, mais des outre-mers qui demandent des réponses adaptées, de la souplesse et du pragmatisme.

Nos objectifs sont articulés autour de quatre priorités :

- *sortir de la crise, en combinant la loi pour le développement économique des outre-mers et le Conseil interministériel ;*
- *s'engager concrètement dans la lutte contre la vie chère qui est vraiment un sujet de préoccupation, et j'en ai conscience, pour chacun d'entre vous. Cette vie chère, on peut l'accepter quand elle est le résultat d'obstacles physiques, d'éloignement géographique. On ne peut pas l'accepter quand c'est le résultat de monopoles ou de blocages qui utilisent les problèmes d'une population qui n'a pas à subir cela ;*
- *troisième priorité, qui n'a pas été facile à faire comprendre, qui m'a même valu des problèmes : la conviction qui est la mienne que tout passe pour l'outre-mer par la création d'un développement économique endogène. L'outre-mer, ce sont des femmes et des hommes qui ont une formation, qui ont une jeunesse, qui ont des ambitions. Le seul objectif, pour vous, ne doit pas être l'assistanat. C'est insultant pour l'outre-mer que de considérer son avenir ainsi. Votre objectif, c'est le développement économique, et ici La Réunion plus qu'ailleurs, avec bientôt un million d'habitants ;*
- *et, enfin, faire de l'Etat, plus proche, l'un des principaux acteurs de l'égalité des chances et de la promotion sociale, que la République tienne ses promesses. »*

Nous avons ici fait le choix fort du développement économique. Passons donc à l'action. Le chômage atteint aujourd'hui un niveau qui nous ramène plusieurs années en arrière. Nos efforts ont-ils été vains ? Nous sommes déjà dans une société « à 2 vitesses » avec une partie de la population en état d'exclusion. Que signifie alors l'indispensable lutte contre la vie chère et pour la compétitivité lorsque trop de biens de la vie courante deviennent inaccessibles ? Ne nous laissons pas aveugler par l'apparent dynamisme de la consommation (tout est soldé... même nos valeurs fondatrices...). Trop de produits passent directement du confaïner portuaire au consommateur. Oui nous voulons produire et nos filières industrielles, agricoles, techniques, nos usines et nos ateliers, nos PME et TPE, nos artisans, nos formations nous permettent d'être offensifs. Nous ferons tout cela :

- avec un code des marchés publics adapté à notre territoire (pas de tabou...)
- avec les 137 mesures du CIOM qui vont bien finir par être organisées (nous sommes en février !)
- avec des directives concernant l'application des décrets de la LODEOM permettant à l'administration locale d'accompagner les entrepreneurs

Beaucoup de choses ont été faites ces derniers mois. Nous saluons l'action du Préfet Pierre-Henry MACCIONI qui, avec son style direct et rugueux, a fait progresser maints dossiers. Mais il reste tant à faire et on se demande parfois en observant la vie locale si chacun ici est conscient des enjeux.

La Réunion est une terre d'accueil (on l'a observé ici le 19 janvier avec la présence de grands noms de l'économie nationale ... que nous aurions aimé entendre s'exprimer sur les dossiers locaux en cours ou à venir ...)

La Réunion ne tend pas la main. Elle ouvre son intelligence et son cœur à ceux qui veulent contribuer à sa construction. Et il y a du monde ici qui sait ce que construire veut dire, on l'oublie trop souvent.

Nous avons en octobre dernier proclamé le « vivre ensemble », c'est-à-dire imaginer agir, travailler et oser ensemble.

Il n'y a pas d'autre solution.

ASSOCIATION POUR
LE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL
DE LA RÉUNION

Dir. de la Publication :

M. CERISOLA

Conception &

réalisation : ADIR

8 rue Philibert, BP 327,

97466 Saint-Denis Cedex

Tél 02.62.94.43.00

Fax 02.62.94.43.09

adir@adir.info

www.adir.info

Maurice CERISOLA
Président de l'ADIR
Le 1^{er} février 2010

L'ADIR a transmis sa contribution aux EGI : 5 dossiers « phares », relevant des domaines d'activités stratégiques de la LODEOM et qui constituent des étapes incontournables dans la construction de « La Réunion, Ile Verte ». Projets industriels certes, mais projets territoriaux avant tout. Ils nécessitent l'adhésion de tous (acteurs économiques, collectivités, Etat) et reposent sur une collaboration étroite entre les membres de la Réunion Economique (ADIR, AD, CCIR, MEDEF, CGPME, ARTIC, FRBTP) ainsi que d'autres acteurs, d'ores et déjà engagés sur les problématiques visées (CMA, SICR, CER BTP, Chambre d'Agriculture, Qualitropic).

Eco-conception et éco-production des produits industriels fabriqués dans les PTEOM

Favoriser l'émergence d'un modèle d'écologie industrielle insulaire et tropical par l'amélioration de l'empreinte environnementale des entreprises industrielles réunionnaises (des PME pour la plupart d'entre elles dans le secteur agro-alimentaire, des matériaux du BTP, de l'énergie) grâce à la mise en œuvre d'une analyse du cycle de vie en vue de :

- diffuser les pratiques d'éco conception et d'éco production avec une nouvelle approche de la performance industrielle et une collaboration de type réseau
- limiter l'impact de l'activité industrielle réunionnaise sur les éco-systèmes
- créer une dynamique de différenciation positive de l'activité industrielle dans les RUP basée sur des critères environnementaux les plus exhaustifs possibles
- adapter la méthode d'ACV, celle-ci étant aujourd'hui établie sur des standards européens et nord-américains

Développement d'un outil de performance industrielle globale

Optimiser tous azimuts en dopant la culture de la performance dans les entreprises : mise en place d'une méthodologie d'audits flashes réalisés par 10 experts, consolidation des diagnostics et coordination des actions d'amélioration.

Doter l'ADIR d'un outil d'analyse de performance pour mieux orienter les entreprises sur des solutions individuelles, concevoir des programmes d'actions plus pertinents, contribuer à l'évaluation des aides publiques aux entreprises, faire du benchmarking avec les autres ter-

ritoires, développer une méthodologie exportable.

Construction en milieu tropical : programme d'actions ACERBAT

(Assoc. pour la certification des entreprises réunionnaises du Bâtiment) Création d'un service local dédié à la certification, à la normalisation de produits et services et à la construction adaptée en milieu tropical, destiné à héberger les secrétariats techniques, à développer des marques, à les prescrire (aux maîtres d'ouvrage et aux assureurs) et à vendre des prestations d'audit et d'essai aux entreprises de l'industrie du BTP pour améliorer leur compétitivité. Mise en place de l'outil technique de référence du volet HABITAT de GERRI, en partenariat avec d'autres démarches (PERENE, QUALITEL, ...)

Gestion régionale des déchets

Optimiser le volume traité et le coût de traitement des déchets produits dans la zone en conformité aux standards européens grâce à la mutualisation ET en appliquant le principe du « traitement des déchets au plus près de leur lieu de production ».

Fluidifier les procédures d'export et d'imports de déchets dans la zone.

Adaptation et développement des outils de financement des actions d'efficacité énergétique locales en milieu industriel

Développer davantage ce levier de croissance et réduire la dépendance énergétique de l'île en déclinant les outils de type CEE (Certificats d'Economie d'Energie) et CPE (Contrats de Performance Energétiques) selon le profil des investissements MDE locaux, pour contribuer au volet MDE de GERRI.

Félicitations

Félicitations à Pierre-Marie JOSEPH, Président de AMPI Martinique (Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie), qui a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur en janvier dernier.

Les Nouveaux Défis

12^{ème} saison en 2010

Notre émission d'informations télévisées sur l'industrie et l'économie réunionnaise, coproduite avec RFO Réunion, avec l'appui de l'Europe, l'Etat et la Région Réunion, entame sa 12^{ème} saison et garde le rythme ! Malgré une offre abondante de programmes, l'émission « tient l'écran » du haut de ses 109 éditions avec, en 2009, une part de marché de 42% et une pénétration de 22% sur la population réunionnaise.

Emission télévisée hors norme sur l'économie et le savoir-faire, Les Nouveaux Défis puise son audience auprès de l'ensemble de la population réunionnaise, indépendamment de l'âge (18-29 ans, 24% ; 30-39, 26% et 40-59, 50%) et de la catégorie professionnelle du chef de famille (artisan, cadre, chef d'entreprise : 17% ; employé, ouvrier, agriculteur 46% ; inactif ou retraité : 38%).

Au programme de 2010, 9 émissions de 52 minutes et un « best-of » diffusés tous les mois en prime-time (vers 19h40) sur Télé Réunion. Du côté des nouveautés, chaque émission bénéficie désormais de 2 rediffusions dans la même semaine : le mercredi (vers 22h) et le samedi (vers 8h30) afin de toucher un public très large. Elle est également mise en ligne sur le site internet de RFO Réunion.

Prochain rendez-vous le lundi 22 février à 19h40 sur Télé Réunion !

Marketing pour PME

Ce site internet, conçu par l'Adetem (Ass. Nationale du Marketing) avec le soutien du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, propose des informations pratiques et thématiques aux PME pour leur permettre d'optimiser ou de mettre en œuvre leur démarche marketing. Structuré autour de 3 pôles « analysez, agissez, utilisez », ce site contient des outils, des fiches techniques, des conseils, des exemples, des modèles, ...
www.marketingpourpme.org